

Analyse des contrôles de cohérence - Aides aux partenaires - Module de perfectionnement - Parcours 2026

MAJ : Vendredi 06 novembre 2026

Public

Agents Caf [Ordonnateurs

Pré-requis

Avoir 1 année d'activité minimum en tant que Gestionnaire conseil / Référent technique vérificateur.

Suivre le module E-Learning sur Syfadis avant le présentiel

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Formations nationales
CONTROLES DE COHERENCE

Tarifs

350.00

Modalités d'animation

1h45 de E-Learning [Syfadis] + 2.5 jours en présentiel [17.5 heures]

Formateur

Formateur Institutionnel

Contenu

1 - Contrôle de Cohérence - E-Learning - Suivi sur SYFADIS - 1h45

ce module e-learning est rattaché au présentiel : Analyse des contrôles de cohérence - perfectionnement.

Activités pédagogiques à effectuer à distance :
Apports théoriques
Activités interactives
Quiz

Assistance technique ou administrative : Anne-Laure LECONTE ou votre service RH/Formation ou votre service informatique local
Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Katia ABOUDOU

Partie 1 : Le contrôle de cohérence dans la stratégie glable de la branche Famille.

Objectifs pédagogiques :

- Définir les contrôles de cohérence et décrire leur rôle dans la stratégie de la branche Famille.

- Expliquer comment les contrôles de cohérence contribuent à la sécurisation des aides publiques.

- Identifier les situations où les contrôles de cohérence doivent être appliqués dans le cadre des procédures nationales.

Partie 2 : L'évolution de la posture du gestionnaire conseil au fil des ans.

Objectif pédagogique :

- Identifier les évolutions de posture du gestionnaire conseil au fil des ans.

Partie 3 : Le rôle de chacun des acteurs.

Effectif

1 groupe d'agents CAF

Taux de satisfaction

non programmée en 2025

Tarification

0 € pour le E-Learning - 350 € / stagiaire en inter. 3000 € en intra > ou = à 10 participants pour le présentiel

Tarif / Coût stagiaire

350.00

Objectif pédagogique :

- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans le processus de contrôle de cohérence.

Partie 4 : La méthode d'analyse des contrôles de cohérence et des alertes.

Objectif pédagogique :

- Appliquer la méthode d'analyse globale et chiffrée pour évaluer les écarts détectés dans les données, en s'assurant de la cohérence, de la suffisance et de l'objectivité des justifications fournies.

Partie 5 : Les règles de gestion des contrôles et alertes.

Objectif pédagogique :

- Maîtriser les règles de gestion des contrôles et des alertes en fonction des seuils et déclencheurs définis par la CNAF.

Partie 6 : L'accompagnement métier.

Objectif pédagogique :

- Repérer et utiliser efficacement les documents à disposition pour accompagner les Caf.

2 - ANALYSE DES CONTROLES DE COHERENCE-Aides aux partenaires - Module de perfectionnement - En présentiel - 2.5 jours soit 17.5 heures

- Synthèse des éléments généraux et doctrines
- Les sources d'informations
- Analyses et exercices de traitements de cas.

Présentation générale :

Réalisation de cas pratiques couvrant les principaux thèmes incontournables ainsi que les causes récurrentes aux contrôles de cohérence « Ko » en Eaje, Alsh et Rpe ;

Possibilité d'apporter de soumettre des cas rencontrés en Caf (merci de les transmettre en amont de la session de la formation) ;

Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux individuels et en sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...) ;

Formation assurée par des professionnels (manager, Gestionnaire conseil, Conseiller de Centres de ressources).

Méthodes mobilisées

Méthodes participatives

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43